

République Française
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Haguenau-Wissembourg

**Extrait du registre des délibérations du conseil
communautaire de la communauté de communes Sauer
Pechelbronn**

Séance du 13/12/2021

Date de la convocation:

06/12/2021

Date d'affichage:

06/12/2021

L'an 2021 et le 13 décembre à 18 heures 30 minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en présentiel à la salle polyvalente de Froeschwiller, sous la présidence de ISEL Roger, délégué titulaire.

Nombres de membres:

Afférents au conseil

communautaire : 36

En exercice : 36

Votants : 35

Elus présents : ISEL Roger

Titulaires : MMES : CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, CRONMULLER Martine, DUDT Lysiane, FILSER Marie-Claude, LEDIG Evelyne, MEYER Monique, STIEFEL Martine, WALTER Clarisse, WEINLING-HAMEL Elisabeth.

MM : BALL Jean-Claude, BASTIAN Marc, CHARBAU Bernard, CUNTZ Freddy, FERBACH Dominique, FUCHS Alain, KLEIN Mathias, KLIPFEL Jean-Louis, NICASTRO Gérard, PETER Guillaume, PFEIFFER-RINIE Dominique, SCHMITT André, SCHNEIDER Francis, SIEDEL Dominique, SITTER Pierrot, TRAUTMANN Christian, TRITSCHBERGER Hervé, WACKER Patrick, WALTER Dany, WEISS Damien, WERNERT Stéphane.

Suppléants – avec délégation de vote : M. ROMIAN Serge.

Suppléants – sans délégation de vote : MME STURM Céline ;

MM. HEBTING Benoit, JOTZ Ludovic, JUNG Jean-Yves, OSTER Rémy, ROMIAN Serge, ROS Jean-Charles, SCHAEFER Marc.

Elus excusés – procuration :

- M. MALL Philippe donne procuration à M. SITTER Pierrot ;

- M. RUTSCH François donne procuration à M. ISEL Roger ;

- M. NIEDERER Gérard donne procuration à M. SCHNEIDER Francis ;

Elus absents:

Titulaire :

M. SCHNEIDER Dominique.

Suppléants :

MMES : MESSER Caroline, SCHELLENBERGER Michèle ;

MM : FISCHER Alain, HOCH Georges, STEPHAN Daniel, WEHRUNG Freddy.

Secrétaire de séance : Mme DUDT Lysiane

Réf : 085.2021

Vote : A l'unanimité

Pour : 35

Contre : 0

Abstentions : 0

Mention exécutoire : Oui

085.2021 : Création et composition des commissions internes thématiques – ajout de membres à la commission « cohésion sociale - Animation jeunesse, intergénérationnelle - Animations culturelles » - complément à la délibération n°064.2020 et n°050.2020.

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts définissant la composition et les compétences de la communauté de communes, et l'arrêté préfectoral de création de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn correspondant en date du 24 décembre 2007,

Vu l'arrêté préfectoral du 30 juin 2021 portant extension des compétences et modification des statuts de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn,

Vu la délibération du conseil communautaire n°009.2017 en date du 20 février 2017 et n°085.2018 du 17.12.2018 définissant l'intérêt communautaire,

Vu la délibération n°035.2020 du conseil communautaire en date du 27.07.2020 : « Création et installation des instances de travail, désignation/élections des membres et du président d'instance (commission finances, commission achats, commissions thématiques et/ou territoriales, et comités de pilotage, comités consultatifs, conseil de développement avec ou sans représentants non élus) »,

Vu la délibération n°050.2020 du conseil communautaire en date du 21.09.2020 : « Création et composition des commissions internes thématiques »,

Vu la délibération n°064.2020 du conseil communautaire en date du 23.11.2020 : « Création et composition des commissions internes thématiques – ajout de membres - complément à la délibération n°050.2020 en date du 21.09.2020.»,

Considérant l'organisation de la gouvernance intercommunale à la suite du renouvellement de mandat,

Considérant la demande de M. Nicolas GUTHMULLER, élu municipal de Woerth, d'intégrer la commission de pôle « cohésion sociale - Animation jeunesse, intergénérationnelle - Animations culturelles »

Vu l'avis favorable du conseil des maires,

Vu l'avis favorable du bureau exécutif,

Entendu l'exposé du 1^{er} vice-président M. Damien WEISS, en charge des politiques publiques locales relevant du pôle Cohésion Sociale - Animation jeunesse, intergénérationnelle - Animations culturelles,

Entendu l'exposé du président, M. Roger ISEL,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **De valider la composition des commissions de pôles suivants, par l'ajout de membres supplémentaires à la suite de leur demande (soulignés) :**

Commission de pôle « cohésion sociale - Animation jeunesse, intergénérationnelle - Animations culturelles » composée des élus suivants :

- Roger ISEL, président-Hegeney
- Damien WEISS, 1^{er} vice-président, Durrenbach
- Marie-Claude FILSER, 1^{ère} adjointe-Lembach,
- Céline ROESSEL, conseillère municipale-Preuschedorf
- Stéphane SPEYSER, 3^{ème} adjoint-Preuschedorf
- Ludovic JOTZ, 1^{er} adjoint-Hegeney
- Christelle KLEIN, 2^{ème} adjointe-Oberdorf-Spachbach
- Martine STIEFEL, 2^{ème} adjointe-Langensoultzbach
- Mireille CABIROL, conseillère communautaire titulaire-Biblisheim
- Clarisse WALTER, conseillère communautaire titulaire -Goersdorf
- Anne HOLTZMANN, 3^{ème} adjointe-Forstheim
- Philippe LE BORGNE, 3^{ème} adjoint-Woerth
- Anne WIRTH, 2^{ème} adjointe -Morsbronn-les-Bains

- Nicolas GUTHMULLER, 2^{ème} adjoint, Woerth
- **De charger le président à procéder à toutes les démarches et formalités découlant de cette décision, et à signer tout document concourant à l'exécution de la présente délibération.**

Le président sera chargé de l'exécution de la présente décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour copie conforme :

DURRENBACH, le 14/12/2021

Délibération exécutoire de plein droit conformément aux dispositions de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le président,
Roger ISEL